ANNEXE N° 3

Déclaration sur l'honneur de non-participation russe dans le contrat

Je déclare sur l'honneur qu'il n'y a pas de participation russe dans l'offre de l'opérateur économique que je représente excédant les limites établies dans l'Article 5k du règlement (UE) n° 833/2014 du Conseil du 31 juillet 2014 concernant des mesures restrictives eu égard aux actions de la Russie déstabilisant la situation en Ukraine, tel qu'amendé par le règlement (UE) n° 2022/578 du Conseil du 8 avril 2022. En particulier je déclare que :

(a) Le soumissionnaire du contrat que je représente (et aucune des entreprises membres du groupement) n'est pas un ressortissant russe ou une personne physique ou morale, une entité ou un organisme établi sur le territoire russe ;
(b) Le soumissionnaire du contrat que je représente (et aucune des entreprises membres du groupement) n'est détenu à plus de 50 %, et de ce manière directe ou indirecte, par une entité établie sur le territoire russe,
(c) Ni ma personne ni la société que je représente n'est une personne physique ou morale, une entité ou un organisme agissant pour le compte ou sur instruction d'une entité établie sur le territoire russe ou d'une entité détenue à plus de 50 % par une entité elle-même établie sur le territoire russe ;
(d) Le montant des prestations ne dépasse pas 10% de la valeur du marché si les sous-traitants, les fournisseurs ou toute entité aux capacités de laquelle il est recouru se trouve dans l'un des trois cas (a) à (c) susmentionnés.

Fait à

Le

Personne habilitée à signer pour le compte du titulaire du contrat